



1071 Saint-Saphorin, le 12 novembre 2015

Municipalité
de
St-Saphorin
(Lavaux)

N/réf. : 102.1003



AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN

Préavis municipal no 351

Modification du règlement du Conseil communal de Saint-Saphorin

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le bureau du Conseil communal présente le projet de modification du règlement du Conseil communal de notre commune.

En effet, comme vous pourrez le lire dans l'explicatif ci-joint, ce nouveau projet a pour but de remanier certains articles et adapter notre règlement suite notamment à la révision de la Loi sur les communes entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013.

Un document de comparaison, également rédigé par le bureau, met en évidence les modifications apportées par rapport à l'ancienne version.

La Municipalité remercie et félicite le bureau pour cet excellent travail.

CONCLUSIONS

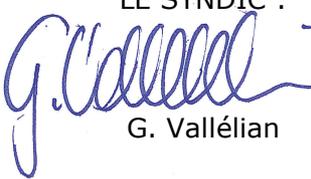
Plaise dès lors au Conseil communal de prendre la décision suivante :

- vu le présent préavis municipal
- ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de ce projet
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- d'abroger le règlement du Conseil communal daté du 26 septembre 2005 ;
- d'adopter, tel que présenté, le nouveau règlement du Conseil communal.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
LE SYNDIC :  G. Vallélian

LA SECRETAIRE :  L. Negro-Chochard

Annexes : Explicatif du bureau du Conseil communal
Tableau comparatif de la version actuelle et de la nouvelle version